

**Extrait des délibérations**  
**de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique**  
**de l'Université Grenoble Alpes**  
**Séance plénière du jeudi 28 avril 2022**

**D01\_280422**

*L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit avril à seize heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, dans l'amphithéâtre de la Maison de la création et de l'innovation, sous la présidence de David DECHENAUD, Vice-président chargé de la formation.*

**Point à l'ordre du jour** : Approbation des axes de priorités en termes d'emplois étudiants

**Président de séance** : David DECHENAUD

**Membres présents** : Pascale HOFFMANN, Thierry KLEIN, Zineb SIMEU-ABAZI, Nicolas TERZI, Jean BRETON, Gwenaël DELAVAL, Sylvie MARTIN-MERCIER, Laurence VIANES, Virginie ZAMPA, Jacky CUVEX-COMBAZ, Damien DELAYE, Cédric LAURENT, Stéphane JULIOT, Alma BENECH, Moira BIAUX, Séverin CONSTANT-MARMILLON, Adèle FABRE, Emile HEYBERGER, Enzo GILLET-LACOSTE, Manon BOURET, Emeraude KABARE, Emmy MARC, Tristan DYE, Amina OUMEDDOUR, Maximilien ROBSON, Mathis SION, Emma VASSAL.

**Membres représentés** : Véronique MOLINARI (procuration à Laurence VIANES), Catherine ORSINI-SAILLET (procuration à Jacky CUVEX-COMBAZ), Fabienne HANS (procuration à Jean BRETON), Marie-Carmen MOLINA (procuration à Cédric LAURENT), Léa DISSART (procuration à Manon BOURET), Charles-Antoine JOURNET (procuration à Mathis SION), Gabriel ROUBIOL (procuration à Emma VASSAL).

**Membres absents ou excusés** : tous les autres membres.

**Rapporteur** : David DECHENAUD, Vice-président chargé de la formation.

Les axes de priorités en termes d'emplois étudiants sont soumis au vote.  
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	46
Membres présents (dont président de séance)	28
Membres représentés	7
Nombre de votants	35
Voix favorables	30
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	5

**Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les axes de priorités en termes d'emplois étudiants.**

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 19 mai 2022

Le Vice-président chargé de la formation



David DECHENAUD

*Publié le : 20/05/2022*

*Transmis au Rectorat le : 20/05/2022*

**ANNEXE DE L'EXTRAIT DES  
DÉLIBÉRATIONS  
N°D01\_280422**

# Approbation des axes de priorités en termes d'emplois étudiants

## Campagne 2023, UGA hors établissements composantes

- Emplois pour le service à l'étudiant uniquement (pas de renfort administratif)
- 2 niveaux de priorité
- 2 niveaux de rémunération (technicité)

Type d'emploi	Taux brut*	Taux chargé*	Niveau de priorité
<b>Assistance et accompagnement des étudiants handicapés</b>	12,13 €	17,09 €	<b>1</b>
<b>Appui aux personnels des bibliothèques et des autres services</b>	12,13 €	17,09 €	<b>1</b>
<b>Soutien informatique et aide à l'utilisation des nouvelles technologies</b>	18,49 €	26,04 €	<b>1</b>
<b>Tutorat</b>	18,49 €	26,04 €	<b>1</b>
Animations culturelles, artistiques, scientifiques, sportives et sociales ; promotion de la santé et développement durable	12,13 €	17,09 €	2
Accueil des étudiants	12,13 €	17,09 €	2
Aide à l'insertion professionnelle	12,13 €	17,09 €	2
Promotion de l'offre de formation	12,13 €	17,09 €	2

\* Taux en vigueur  
au 01/01/2022